



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

collèges

Question au Gouvernement n° 4095

Texte de la question

### RÉFORME DU COLLÈGE

**M. le président.** La parole est à M. Nicolas Dupont-Aignan, au titre des députés non inscrits.

**M. Nicolas Dupont-Aignan.** Madame la ministre de l'éducation nationale, vous venez d'adresser à tous les parents de collégiens un document de pure propagande pour présenter votre réforme du collège. Un document totalement mensonger, que je tiens ici,...

**M. Sébastien Denaja.** Vous n'avez pas le droit de présenter des documents !

**M. Nicolas Dupont-Aignan.** ...qui révolte la quasi-totalité des enseignants de collège !

Dans ce document, vous oubliez de dire que chaque élève de collège va perdre une heure trente de cours chaque semaine, tout au long de sa scolarité. Vous oubliez de dire que les élèves qui choisissaient les sections européennes et qui apprenaient le latin – latin, dont vous avez détruit l'enseignement pour lui substituer une vulgaire culture latine, (*Exclamations sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain*) – vont perdre six heures de cours par semaine.

Pour vous, pas une tête ne doit dépasser. C'est le nivellement général par le bas.

Vous vous rattrapez en faisant croire que vous allez développer l'accompagnement personnalisé, et vous illustrez cela par un petit dessin représentant un élève et sa maîtresse. Mais cet accompagnement personnalisé n'est pas individualisé, puisqu'il y a trente élèves dans chaque classe pendant cette heure-là ! Vous vantez les enseignements pratiques individualisés, ou plutôt « interdisciplinaires » – il est difficile de s'y retrouver dans le verbiage de l'éducation nationale... Mais ces enseignements retranchent quatre heures de savoirs fondamentaux par semaine aux élèves de cinquième, de quatrième et de troisième !

Il suffit d'ailleurs de lire les nouveaux manuels d'histoire – et j'invite mes collègues à parcourir ces manuels édifiants – pour comprendre le sens de votre réforme : alignement sur les plus mauvais élèves, destruction de notre histoire nationale,...

**Mme Martine Carrillon-Couvreur.** N'importe quoi !

**M. Nicolas Dupont-Aignan.** ...affaiblissement sans précédent de l'enseignement du français. (*« C'est vrai ! » sur quelques bancs du groupe Les Républicains.*)

La République, dont vous parlez si souvent, a besoin d'une école publique exigeante. Il n'y a pas

d'épanouissement scolaire, pas d'ascenseur social efficace sans la transmission des savoirs, sans l'effort de l'élève, sans le mérite. Alors, madame la ministre quand arrêterez-vous de détruire l'école publique ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

**M. Jean Lassalle.** Très bien !

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.** Monsieur le député, j'avoue m'être demandé pourquoi l'on me posait tant de questions au sujet de la réforme du collège sur ces bancs depuis maintenant plusieurs mois.

**M. Guy Geoffroy et M. Michel Herbillon.** Parce qu'elles se posent !

**Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre.** Ma conclusion, c'est qu'en multipliant les questions sur la réforme du collège, vous faites l'économie d'un examen de tout ce que nous avons réellement fait.

**M. Yves Censi.** Quelle comédienne !

**Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre.** Nous avons mené un nombre de réformes comme l'éducation nationale en a rarement connu, des réformes sérieuses et de fond, avec de vrais moyens. Et vous vous contentez de recopier, ici ou là, des analyses d'une exactitude toute relative.

Monsieur Dupont-Aignan, êtes-vous simplement allé regarder les programmes dont vous parlez ? Non ! *(Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)* Êtes-vous allé regarder l'organisation du collège, dont vous nous parlez ? Non ! *(M. Dupont-Aignan se dirige vers la ministre en brandissant un ouvrage)*

**Mme Laure de La Raudière.** Arrêtez d'être méprisante !

**M. le président.** Monsieur Dupont-Aignan, restez à votre place !

**Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre.** Merci, monsieur Dupont-Aignan : je connais les manuels !

**Mme Laure de La Raudière.** Quelle arrogance !

**Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre.** La réalité, c'est qu'à la rentrée prochaine, que vous le vouliez ou pas, vous aurez, dans les collèges de France, une nouvelle organisation des enseignements, qui conduira davantage de collégiens à la réussite.

À la rentrée prochaine, monsieur Dupont-Aignan, vous aurez des programmes qui, pour la première fois dans l'histoire, ont été pensés sur l'ensemble de la scolarité obligatoire, de l'école primaire jusqu'à la fin du collège. Ils seront donc cohérents, progressifs, et permettront aux élèves d'apprendre toujours mieux. *(Protestations sur les bancs du groupe Les Républicains – Bruit.)*

**M. Christian Jacob.** Vous êtes incompétente !

**Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre.** Pour en revenir au début de votre question, vous nous reprochez donc d'avoir adressé aux parents d'élèves une plaquette d'information pour qu'ils comprennent ce qui attend leurs enfants à la rentrée prochaine. Eh bien, monsieur Dupont-Aignan, libre à vous de ne pas lire cette plaquette ! Pour ma part, les retours que j'ai eus de la part des parents sont extrêmement positifs et m'indiquent que, bien loin de l'idéologie dont vous êtes porteur, cette réforme du collège est bien perçue. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

**M. Christian Jacob.** C'est indigne !

## Données clés

**Auteur :** [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

**Circonscription :** Essonne (8<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4095

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [22 juin 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 juin 2016](#)